

1. Identification

Identificateur de produit**Identité du produit**

Alun liquide

Autres moyens d'identification;

Alun liquide, Sulfate d'aluminium liquid (CHE-5001S)

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

L'alun est utilisé comme un agent coagulant dans le traitement des eaux municipales et industrielles et des eaux usées et comme un additif dans la fabrication du papier.

Restrictions d'utilisation:

Référez-vous aux informations posologiques de NSF.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Nom de la société**

Chemtrade Logistics Inc. (Canada)
155 Gordon Baker Road Suite 300
Toronto, Ontario M2H 3N5
416-496-5856

Chemtrade Logistics Inc. (US)
90 East Halsey Road, Suite 200
Parsippany, NJ 07054
(800) 228- 8558

Secours**Téléphone No**

Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (États-Unis et Canada)
CHEMTREC +1-800-424-9300
Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit

Service clientèle:

Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856
www.chemtradelogistics.com

2. Identification des dangers du produit

L'exposition peut aggraver les troubles oculaires, cutanés ou respiratoires préexistants.

Classification de la substance ou du mélange

Corrosion du métal; H290

Peut-être corrosif pour les métaux.

Corrosion cutanée / irritation cutanée Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
catégorie 1C; H314

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1; H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Éléments d'étiquetage



Danger

H290 Peut-être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

[Prévention] :

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire, une protection faciale.

[Réponse] :

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou prendre une douche.

P304+340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin.

P301+330+331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage] :

P405 Garder sous clef.

P406 Conserver dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante.

[Disposition] :

P501 Éliminer les contenus ou le conteneur conformément aux réglementations locales et nationales.

Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Ne contient PAS de composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS) selon la liste combinée PFASMASTER de l'EPA des États-Unis des produits chimiques PFAS.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Sulfate d'aluminium Numéro CAS: 10043-01-3 Synonymes : Aucune information disponible	45 - 70	Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1; H318 Corrosion du métal; H290 Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 1C; H314*	Pas de données disponibles.-

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact de composition sont retenus en tant que secret commercial au sens de la norme de communication des dangers de l'OSHA [29 CFR 1910.1200].

*

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités

En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.

Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux

Irriguer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 30 minutes, en tenant les paupières écartées et consulter un médecin. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

Peau

Enlevez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utilisez un nettoyant pour la peau reconnu. Tremper la zone touchée

avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

Ingestion

En cas d'ingestion, obtenez des soins médicaux immédiats. Restez au repos. Ne pas provoquer de vomissements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Résumé**

Le contact avec la peau provoque de graves brûlures cutanées. Provoque de graves dommages aux yeux.

Effets aigus sur la santé: la substance provoque de graves dommages aux yeux et des brûlures graves.

YEUX: Le contact provoque de graves dommages aux yeux. Provoque des dommages permanents à la cornée, iris, ou conjonctive avec rougeur, douleur, gonflement, vision floue, et des brûlures graves (Immédiat). Aucun effet retardé du contact visuel n'est prévu. Aucun effet chronique du contact visuel n'est connu. (IMMÉDIAT)

PEAU: Provoque une irritation sévère qui va progresser vers des brûlures chimiques. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, de la douleur, des brûlures cutanées graves et des cloques. (Immédiat). Aucun effet retardé du contact avec la peau n'est prévu. Aucun effet chronique du contact avec la peau n'est connu.

INHALATION : Peut-être corrosif pour les voies respiratoires. Une exposition prolongée peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. (Immédiat). Peut causer un oedème pulmonaire retardé. Aucun effet chronique de l'inhalation n'est connu.

INGESTION : Peut causer des brûlures ou une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, et du tractus gastro-intestinal (Immédiat). Aucun symptôme retardé de l'ingestion n'est prévu. Aucun effet chronique de l'ingestion n'est connu.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

Peau

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Moyen d'extinction recommandés: Pulvérisation d'eau, produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau ou un gros jet d'eau. L'utilisation d'un gros jet d'eau peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux :Peut émettre des fumées toxiques et corrosives de SO₂ et de SO₃ dans des conditions extrêmes lorsque bouilli à siccité ou chauffé à plus de 600 °C (1112 °F).

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.

Conseils aux pompiers

Comme pour tous les incendies, portez une pression positive, un appareil respiratoire autonome (APRA) avec une pièce complète et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Portez des APRA pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Ne pas fuméesr.

Risque d'incendie: Le produit n'est pas inflammable, mais peut brûler à des températures élevées.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif. Le contact avec des substances métalliques peut libérer de l'hydrogène gazeux inflammable.

Instructions de lutte contre les feux: N'entree pas dans la zone d'incendie sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire. Utilisez de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les contenants exposés. Retirer les contenants de la zone d'incendie si cela Peut-être fait sans risque. **Soyez prudent lorsque vous combattez un incendie chimique.**

Les réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Autres informations: Ne pas laisser les eaux de ruissellement de la lutte contre l'incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Guide ERG N° 154

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne touchez pas ou ne marchez pas à travers les matériaux déversés. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fournir une ventilation adéquate. Portez un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Voir la section 8. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. L'avez-vous les mains et les autres zones exposées

avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Éviter la libération dans l'environnement.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

Aérer la zone.

Contenir, diluer avec précaution à l'eau et neutraliser avec de la soude ou de la chaux.

Pour l'isolation : Confiner tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. Comme mesure de précaution immédiate, isoler la zone de déversement ou de fuite dans toutes les directions. Ventiler la zone.

Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Méthodes de nettoyage : Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Transférer les matières déversées dans un conteneur approprié pour les éliminer. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les déversements.

Rangement sous clé.

Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Gardez le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et frais. Tenir/stocker à l'écart des températures extrêmement élevées ou basses et des matériaux incompatibles. Conserver dans un contenant d'origine ou un contenant corrosif résistant et/ou doublé.

Se conformer à la réglementation applicable.

Matières incompatibles : Métaux non à l'épreuve des acides (comme l'aluminium, le cuivre et le fer), bases, acier non allié, surfaces galvanisées.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

L'alun est utilisé comme un agent coagulant dans le traitement des eaux municipales et industrielles et des eaux usées et comme un additif dans la fabrication du papier.

Restrictions d'utilisation:

Référez-vous aux informations posologiques de NSF.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
10043-01-3	Sulfate d'aluminium	ACGIH	Aucune limite établie
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	TWA 2 mg/m ³
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, portez une protection respiratoire approuvée.

Yeux	Portez des lunettes de sécurité chimique et un écran facial. Lorsqu'il existe un potentiel d'éclaboussure plus élevé (p. ex. chargement, déchargement, rupture de ligne, échantillonnage du produit), porter des lunettes de protection et un écran facial avec protection latérale et mentonnière : produits chimiques et résistants aux chocs.
Peau	Portez des gants résistants aux produits chimiques : Polychlorure de vinyle (PVC), nitrile, viton™ (une marque de commerce de la société Chemours), butyle ou caoutchouc butyle. Portez des vêtements résistants aux produits chimiques. Lorsqu'il existe un potentiel d'éclaboussures élevé (par exemple, lors du chargement, du déchargement, de la rupture de ligne, de l'échantillonnage de produit), portez un casque de protection et une protection contre les éclaboussures de produits chimiques, une veste et un pantalon ou une salopette résistants aux produits chimiques : PVC, néoprène, polyester enduit de PVC ou polyester trilaminé gore.
Contrôles d'ingénierie	Contrôles de l'exposition Contrôles techniques appropriés : Des fontaines d'urgence pour les douches oculaires et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.
Autres pratiques de travail	Portez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié : gants compatibles avec les produits chimiques (par exemple, PVC, nitrile, Viton Butyle ou caoutchouc butyle), vêtements résistants aux produits chimiques (par exemple, PVC, néoprène, polyester enduit de PVC ou polyester trilaminé à bords renforcés), lunettes de sécurité et écran facial résistants aux produits chimiques. En cas de ventilation insuffisante, portez une protection respiratoire. EN CAS DE RISQUE D'ÉCLABOUSSURES ÉLEVÉ (par exemple, chargement, déchargement, rupture de conduite, prélèvement d'échantillons de produit), portez un casque et une cagoule antiéclaboussures chimiques, une veste et un pantalon ou une salopette résistants aux produits chimiques : PVC, néoprène, polyester enduit de PVC ou polyester trilaminé à bords renforcés. Respectez toutes les consignes affichées relatives aux EPI ET portez des lunettes de sécurité et un écran facial avec protection latérale et mentonnière : résistants aux produits chimiques et aux impacts. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs. Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails). Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et

lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Clair
Odeur	pas d'odeur
Seuil olfactif	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	-15.56 °C (3.99 °F)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	101 °C (213.8 °F)
Inflammabilité (solide, gaz)	N'est pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : Aucune information disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
pH	1.4 - 2.6
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble dans l'eau.
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Vitesse d'évaporation (Ether =1)	Aucune information disponible N'est pas applicable
Gravité spécifique	1.30 - 1.35

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Peut-être corrosif pour les métaux. Le contact avec les métaux peut faire évoluer de l'hydrogène gazeux inflammable. Peut réagir exothermiquement avec de l'eau libérant de la chaleur. L'ajout d'un acide à une base ou d'une base à un acide peut provoquer une réaction violente.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage (voir rubrique 7).

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses et matériaux incompatibles.

Matières incompatibles

Métaux non à l'épreuve des acides (comme l'aluminium, le cuivre et le fer), bases, acier non allié, surfaces galvanisées.

Produits de décomposition dangereux

Peut émettre des fumées toxiques et corrosives de SO₂ et de SO₃ dans des conditions extrêmes lorsque bouilli à siccité ou chauffé à plus de 600 °C (1112 °F).

Section 11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Estimations de la toxicité aiguë du produit	NA	NA	NA	NA	NA

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Sulfate d'aluminium - (10043-01-3)	6,207.00, Souris - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
10043-01-3	Sulfate d'aluminium	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie
Classification		Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale		---	Non applicable

Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	1C	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles :

Inhalation, ingestion, contact et absorption cutanées.

Symptômes et effets, aigus et différés :

Le contact avec la peau provoque de graves brûlures cutanées. Provoque de graves dommages aux yeux.

Effets aigus sur la santé: la substance provoque de graves dommages aux yeux et des brûlures graves.

YEUX: Le contact provoque de graves dommages aux yeux. Provoque des dommages permanents à la cornée, iris, ou conjonctive avec rougeur, douleur, gonflement, vision floue, et des brûlures graves (Immédiat). Aucun effet retardé du contact visuel n'est prévu. Aucun effet chronique du contact visuel n'est connu. (IMMÉDIAT)

PEAU: Provoque une irritation sévère qui va progresser vers des brûlures chimiques. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, de la douleur, des brûlures cutanées graves et des cloques. (Immédiat). Aucun effet retardé du contact avec la peau n'est prévu. Aucun effet chronique du contact avec la peau n'est connu.

INHALATION : Peut-être corrosif pour les voies respiratoires. Une exposition prolongée peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. (Immédiat). Peut causer un oedème pulmonaire retardé. Aucun effet chronique de l'inhalation n'est connu.

INGESTION : Peut causer des brûlures ou une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, et du

tractus gastro-intestinal (Immédiat). Aucun symptôme retardé de l'ingestion n'est prévu. Aucun effet chronique de l'ingestion n'est connu.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial
: En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Yeux Provoque des lésions oculaires graves.

Peau Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Sulfate d'aluminium - (10043-01-3)	186.00, Danio rerio	38.20, Daphnia	Pas de données disponibles

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

Écologie - Déchets : Évitez les rejets dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

Informations Supplémentaires : Le contenant peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

Section 14. Informations relatives au transport


Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

DOT (transport terrestre national)

Numéro ONU	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
Nom d'expédition des Nations unies	UN3264, Liquide corrosif, acide, inorganique, n.s.a. (Contient du sulfate d'aluminium), 8, III
Classe(s) de danger pour le transport	8
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	III

TMD (transport terrestre national)

Numéro ONU	UN3264
Nom d'expédition des Nations unies	Liquide corrosif, acide, inorganique, n.s.a. (CONTIENT DU SULFATE D'ALUMINIUM)
Classe(s) de danger pour le transport	8
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	III

IMO / IMDG (transport maritime)

Numéro ONU	UN3264
Nom d'expédition des Nations unies	Liquide corrosif, acide, inorganique, n.s.a. (CONTIENT DU SULFATE D'ALUMINIUM)
Classe(s) de danger pour le transport	8
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	III

ICAO/IATA

Numéro ONU	UN3264
-------------------	--------

Nom d'expédition des Nations unies	Liquide corrosif, acide, inorganique, n.s.a. (CONTIENT DU SULFATE D'ALUMINIUM)
Classe(s) de danger pour le transport	8
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	III

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

Section 15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA): Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classement NFPA

Santé (bleu) :3

Feu (rouge) :0

Réactivité (jaune) :1

Spécial (blanc) :ACID


Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA):

Sulfate d'aluminium

eau

CERCLA Produits chimiques et quantités (lbs) à signaler :

Sulfate d'aluminium (5,000.00)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Sulfate d'aluminium

eau

Liste extérieure des substances (LES) :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey :

Sulfate d'aluminium

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie :

Sulfate d'aluminium

Proposition 65 - Substances carcinogènes :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines de croissance :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 Étiquette de Danger:

This product contains no chemicals known to the State of California to cause cancer and birth defects or other reproductive harm.

Ce produit ne contient aucun produit chimique que l'État de Californie reconnaît comme causant le cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages à la reproduction.

Nom du produit chimique (Numéro CAS)	US TSCA	Australia AICS	Korea ECL	EU EINECS	EU ELINCS	EU SVHC	EN NLP	Mexico INSQ
Sulfate d'aluminium (10043-01-3)	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui

Nom du produit chimique (Numéro CAS)	China IECSC	Japan ENCS	Japan ISHL	Japan PDSCL	Japan PRTR 1	Japan PRTR 2	Philippines PICCS	New Zealand NZIOC
Sulfate d'aluminium (10043-01-3)	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui

Section 16. Autres informations

Date de révision 02/12/2026

Numéro de fiche 13.1
signalétique

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H290 Peut-être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Avertissement : Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document